

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

## Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 6165 Société : ROYAL AIR MAROC

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : El Houssini HILAL M<sup>e</sup> Amire

Date de naissance : 06 Aout 1963

Adresse : 80 lot JAW-HAN TARGA

Tél. : 06.611.98032 Total des frais engagés : 401.50 Dhs

## Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Date de consultation : 12.05.2023

Nom et prénom du malade : MOUNIA KOUITEN Age : 53

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie : Affection respiratoire

Affection longue durée ou chronique :  ALD  ALC Pathologie : Pathologie

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :



Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : MARRAKECH Le : 12.05.2023

Signature de l'adhérent(e) :



## Déclaration de Maladie

M22- N° 002959

Autorisation CNDP N° : A-A-215 / 2019

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin et Date de Paiement des Actes
11 MAI 2023	Op		2000	<p><b>Dr. Hafsa SAJAI</b>          Professeur en Pneumologie - Allergologie          12, Rés. Tissir, 2ème étage, Agdal Av. 4ème          DMM et Rue Lamure, Route de Targa          Marrakech - Tel : 05 24 42 00 27</p> <p><b>071271449</b></p>

## EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
 Pharmacie Résidence Annassir Sarl au capital de 100 000 Dhs Génération Annassir Marrakech Tél: 0524 22 11 22 <b>720</b>	12/05/23	507,50

## **ANALYSES - RADIOGRAPHIES**

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

## AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	
	.....					.....
	.....					.....
	.....					.....
	.....					.....
	.....					.....

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

### **Important :**

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

O.D.F  
PROTHESES DENTAIRES

## DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000
D	G
00000000	00000000
35533411	11433553

(Création, remont, adjonction)

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

SYNTHMEDIC  
22 rue zoubir khou al ouaam roches  
noires Casablanca  
SYMBICORT TURBUHALER  
200/6 µg  
Flacon de 120 doses  
104/14 DMP/21NRQ PPV: 297.00 DH  
6 118000 020706



6 118000 032083

AMM N° 29 DMP/21

PPV 15DH30  
EXP 01/2026  
LOT 32046 3

Ma



جع  
التنفسية  
لتبراصش

05/2023

اكلش ٢٩



LDT: 14523002  
PER: 02/2028  
PPV: 99,70 DH

MME KOUHEN MOUNIA

297.00

- Symbicort turbuhaler 200/6 µg - poudre pour inhaler une bouffée matin et soir pdt 2 mois, à 12h d'intervalle rincer la bouche après puis une bouffée si gène respi.
- Labixten 20 mg - comprimé 1 Comprimé le matin pendant 1 mois
- Maxitone - ampoule buvable une ampoule par jour pendant 10 jours
- Vitamine C 1g 1 Comprimé matin pendant 10 jours

99.70

89.50

15.30

50 T.50

Dr. Hafsa SAIJAI

Professeur en Pneumologie - Allergologie  
12, Rés. Tissir, 2ème étage, Angle Av. 4ème  
DMM et Rue Lamure, Route de Targa  
Marrakech - Tél : 05 24 42 00 27

Pharmacie Résidence Annassi  
Saijai  
Opération Annassim 1 Massira 3  
Marrakech  
TEL: 05 24 39 44 83



071271449

05 24 420 027 06 77 760 801 pr.hafsasajai@gmail.com www.pneumo-marrakech.com

ICE: 002897136000068 IF: 50495905 TP: 45107788

Résidence Tissir Appt. 12, 2ème étage, route Targa et rue Lieutenant Lamure, En face de la place d'Armes - Quartier Youssef ben Tachfine. Guéliz. Marrakech